



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION PPCMOI (LOT 4 174 327, RUE PRINCIPALE)

Avis public est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 2 novembre 2020, le conseil municipal a adopté le premier projet de résolution numéro 2020-11-267 concernant une demande déposée en vertu du Règlement numéro 2020-407 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Une assemblée publique de consultation aura lieu à huis clos le **9 décembre 2020, à 18 h 45**, au Centre récréatif Jean-Guy Houle, situé au 151, rue Gamelin, à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Le projet consiste à autoriser les usages suivants, malgré les dispositions du règlement de zonage et autres les usages actuellement autorisés dans la zone 106-CR, à savoir :

- Garage et équipement d'entretien pour le transport par camion.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ce projet par écrit. Tout commentaire pourra être adressé par écrit (200, rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade QC G0X 2J0) ou par courriel à l'adresse dg@sadlp.ca, avant le 9 décembre 2020, 16 h.

Donné à Sainte-Anne-de-la-Pérade, ce 16 novembre 2020.

Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier